

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : À l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	10/02/2025

PARTICIPANTS

☒ : présent ou présente ☐ : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (tit.) ☒	Président	Maire de Neuville de Poitou	Mme Durand-Pouget ☒
Mme Coupaye (tit.) ☐	M. Wolff ☒	Mme Saint-Pé ☐	(responsable périscolaire)
M. Fayoux (tit.) ☒	Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
M. Gendreau (tit.) ☒	Mme Abdelhamid ☐	Mme Mékila ☒	
Mme Pommier (tit.) ☒	Mme Clochard ☒	Autre représentant de la Mairie :	
M. Thomas (tit.) ☒	Mme Dreulle ☒	Mme Massei (élue) ☒	
M. Barbier (suppl.) ☒	Mme Fontaine ☒	Mme Lazeyras ☒	
Mme Darles(suppl.) ☐	Mme Hamon ☒	(Affaires scolaires)	
Mme Ouerka (suppl.) ☐	Mme Maury ☒		
M. Pineau (suppl.) ☐	Mme Renéaume ☒		
M. Robin (suppl.) ☐	IEN		
Mme Rouzeau (suppl.) ☐	Mme Martinet		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Renéaume

ORDRE DU JOUR

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Approbation du dernier procès verbal
- 2 -- Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 3 –Moyens matériels et financiers
 - Équipements
 - Travaux (bilan et à venir)

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ Rappel date du prochain conseil d'école

Le 3^e conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2025, à 18h00.

2. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Point sur les principaux projets en cours :

- École et cinéma : l'ensemble des classes de l'école a débuté ce projet.
- Médiathèque : toutes les classes de l'école sont également concernées et se sont déjà déplacées ou se déplaceront deux fois à la médiathèque.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 continue sur le site du Bois Cernin avec un rythme bimensuel. Cette approche vise à faciliter l'assimilation des savoirs en les rendant plus concrets.
- Comédie musicale : toutes les classes de l'école participent à un projet de comédie musicale dont le point d'orgue sera une représentation offerte aux parents le 20 mai. Le financement des intervenants (chant, théâtre et danse) est en grande partie assuré par la DRAC et la CCHP (Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Une captation organisée par l'APE dans l'optique de la réalisation d'un DVD est évoquée.

- Séances de natation : la première classe bénéficiant des séances de natation est la classe de CE2-CM1. Elle se rendra à la piscine dès le retour des vacances, du 11 mars au 11 avril.
- Voyage avec nuitée à Lezay pour les deux classes de maternelle le 5 et 6 mai. La réunion d'information a eu lieu le 16 janvier. La visio avec un responsable du site a été très appréciée des parents. Le dossier est en cours d'approbation par le rectorat.
- Une sortie dans l'année est en cours d'élaboration pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. De même, un voyage est en cours de finalisation pour les classes de CE2-CM1 et CM2 (séjour à Saint-Cyr avec trajet à vélo) du 10 au 13 juin.
- Concours de lecture pour les élèves de CM1 et CM2 : les élèves, après un travail spécifique en classe et un entraînement à la maison, ont effectué une lecture devant un jury et leurs parents à la médiathèque de Neuville. C'est de l'avis de tous une belle expérience.
- Projet robotique pour la classe de CM2 : cette classe s'est rendue à Puy-Lonchard le 31 janvier pour rencontrer les deux classes de CM1-CM2. Les élèves étaient répartis en neuf groupes guidés par les professeurs, un conseiller pédagogique, mais aussi par 4 élèves ingénieurs (deux filles et deux garçons) de l'école Esigelec de Poitiers qui ont pu répondre aux questions de nos élèves sur le métier d'ingénieur.

M. Wolff rappelle que les projets sont financés par la Mairie (qui octroie 25 € par élève pour les sorties scolaires), la coopérative de l'école et les dons indispensables de l'APE permis grâce aux nombreuses animations mises en place.

3. MOYENS MATÉRIELS

★ Équipements

- Matériel informatique : les trois PC portables commandés par la Mairie pour les enseignants ont été reçus. M. Wolff remercie la municipalité au nom de l'équipe enseignante.

- Les quatre bancs prévus d'être installés en fin 2024 n'ont pas été reçus pour des problèmes d'approvisionnement. Ils seront installés courant 2025.

★ Travaux (bilan et à venir)

- L'eau chaude a été installée dans les toilettes des filles, un aménagement très apprécié des élèves.
- Lors du dernier conseil d'école, il a été annoncé qu'un devis avait été effectué pour que les lavabos des toilettes des maternelles soient aussi pourvus d'eau chaude. Le montant de ce devis imposait de décaler les travaux en 2025. Les représentants de la Mairie informent qu'ils n'ont pas d'informations sur la date de réalisation de ces travaux.
- Toilettes adultes et PMR bouchées : il s'agit d'un dommage d'ouvrage. Toutes les données nécessaires (en particulier une vidéo) ont été transmises début janvier à l'assurance qui n'a, à ce jour, pas donné de retour. Aucune date de réalisation des travaux ne peut donc être fournie.
- Les travaux du gymnase inutilisable depuis la tempête de fin août vont pouvoir être lancés. Le gymnase sera opérationnel au plus tard le 31 mars.
- Fuite dans les Algécos des classes de CE2-CM1 et CM2 : ces fuites existent toujours. Pour éviter que le sol ne soit mouillé, un seau a été installé dans la classe de M. Wolff sous la gouttière du plafond.

Remarque : Mme Lazeyras a apporté des éléments de réponse suite à ce conseil d'école : une solution temporaire va être installée prochainement. En effet, le Directeur des Services Techniques va commander des bandes d'étanchéité qui devraient stopper les infiltrations d'eau. Si cette solution n'était pas concluante, des travaux plus importants seront planifiés ultérieurement.

- Banc de l'amitié : cette demande est issue du conseil des élèves. En attendant qu'un banc de la cour soit repeint, des décorations ont bien été installées pour identifier ce banc, mais n'ont pas résisté à l'enthousiasme des élèves.

La municipalité explique que pour des problèmes de disponibilité de personnel, le banc n'a pas encore pu être repeint. Des parents se re-proposent pour peindre ce banc avec fourniture de la peinture par la Mairie. Mme Lazeyras se renseigne pour la fourniture de la peinture.

- Travaux prévus cet été : pas d'annonce avant le vote du budget de la commune.

4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ Alarmes PPMS et d'intrusion

Il avait été annoncé lors du dernier conseil d'école qu'une demande de chiffrage avait été faite pour avoir un système sonore identique sur les trois écoles pour les tests PPMS. Ces travaux, prévus initialement pour la fin d'année 2024, sont en attente du vote du budget d'investissement 2025.

Un nouveau chiffrage inclut un test intégré de la mesure du CO2 dans les classes et un changement de l'alarme anti-intrusion, alarme qui est toujours fonctionnelle, mais qu'il n'est plus possible de re-programmer. Cette défaillance du système d'alarme impose temporairement à l'APE de faire ses réunions dans une autre salle de réunion de la commune.

★ Programme pHARe

Un rappel est fait sur le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), plan applicable dans toutes les écoles de France. Le but est d'intervenir en amont du harcèlement, quand des moqueries, intimidations commencent. L'équipe enseignante se doit d'être vigilante aux signaux faibles : manque d'envie d'aller à l'école, changement d'humeur, isolement, chute de l'investissement scolaire, manque de concentration... Des personnes ressources sont identifiées : un référent dans l'école et une équipe de professionnels dont le rôle est de veiller au bien-être des élèves dans la circonscription.

Dans le cadre de ce protocole, des élèves (pas uniquement ceux impliqués directement dans les intimidations) peuvent être amenés à être rencontrés en entretien individuel par une de ces personnes ressources. Les familles ne doivent pas être inquiètes si leur enfant est rencontré en entretien individuel. Cela ne signifie aucunement qu'il est impliqué dans des brimades mais simplement qu'il est associé au règlement d'une situation.

Ce protocole sera présenté pour rappel aux parents lors des réunions de rentrée.

5. Place des parents à l'école

★ Journées de la maternelle

Les parents seront accueillis par demi-matinées du 24 mars au 4 avril dans la classe de leur enfant pour les élèves de petites et moyennes sections. Des créneaux ont été ajoutés l'après-midi pour les grandes sections. La plupart des parents se sont déjà inscrits.

★ Participation des parents aux projets de l'école

Dans le cadre de notre projet de comédie musicale, l'école fera appel aux parents pour la confection de costumes voire de décors.

★ Affichage

Il est rappelé que l'affichage est interdit sur les murs de l'école. Seul le directeur est habilité à placer des affiches dans le panneau prévu à cet effet.

★ Absences élèves

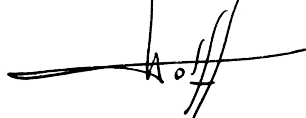
Le directeur rappelle que l'école est obligatoire à partir de trois ans. Le règlement intérieur de l'école précise les modalités de fréquentation des élèves. :

- L'absence d'un élève doit répondre à des obligations à caractère obligatoire (rendez-vous chez un spécialiste, événement familial exceptionnel comme un mariage ou un décès).
- À la fin de chaque mois, le directeur d'école signale au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), sous couvert de l'IEN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), les élèves dont l'assiduité est irrégulière, c'est-à-dire ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées dans le mois. En cas d'absentéisme persistant, l'IEN pourra se rapprocher de l'assistant de service social, conseiller technique du DASEN.

La séance est levée à 19h50.

Fait à Bellefois, le 10 février 2025

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

